

Jean Ney, ancien directeur de l'École pratique de Niort. vient de publier à la Librairie Saint-Denis. sous le titre : « *Histoire de l'Enseignement technique à Niort* », une belle étude sur l'École pratique, depuis sa création en 1900, sous la forme et le nom de cours pratiques municipaux, jusqu'à ces derniers temps où elle est devenue, conformément à la loi du 15 août 1941, le Collège technique.

Ces trois dénominations successives : Cours pratiques municipaux, École pratique, Collège technique, marquent trois étapes d'un même effort, nous pourrions dire d'un même idéal.

C'est l'histoire que nous trouvons dans la brochure de Jean Ney.

Jacques Vandier, ancien inspecteur régional de l'Enseignement technique, qui en a écrit la préface, a dit excellemment qu'elle est rédigée avec une précision de chartiste.

Jean Ney a dirigé l'École pratique pendant neuf années (1930 à 1939); il a été l'un des principaux artisans de sa prospérité actuelle. Il était tout qualifié pour en écrire l'histoire, toujours étayée par une documentation puisée aux meilleures sources : archives municipales, archives de la Chambre de Commerce et de l'École elle-même.

C'est en 1896 que le Conseil municipal jetait les bases des Cours pratiques municipaux. Ils ne s'ouvrirent cependant qu'en 1900, après un nouveau vote du Conseil qui, sur la proposition de Paul Mercier, allouait un crédit de 2.000 francs pour la création d'une « école professionnelle ».

Au cours de son travail, Jean Ney a plus d'une fois l'occasion de rendre hommage aux efforts de Émile Marot, président de la Chambre de Commerce et Michel Rougier, secrétaire, pour en assurer l'organisation : de Louis Frère et du docteur Émile Panou, maires de Niort. dont le concours fut précieux pour en assurer le développement.

Établie rue Saint-Gelais, dans l'ancien hôtel de La Roulière, l'école n'avait pas tardé à s'y trouver à l'étroit.

De nouveaux aménagements l'ont successivement agrandie, et lui permirent de recevoir ses nombreux élèves, plus de 300, dont une centaine de pensionnaires.

Elle comprend aujourd'hui (1943) trois établissements fonctionnant sous une même direction : l'École pratique proprement dite, devenue aujourd'hui le Collège Technique : le Centre de formation professionnelle destiné aux jeunes chômeurs de 17 à 20 ans et exceptionnellement aux enfants de moins de 17 ans qui n'ont pas pu être admis à l'école ; les Cours professionnels municipaux (anciens cours pratiques), qui fonctionnent du début d'octobre au 31 mars, tous les soirs, de 18 heures à 19 h 30, et sont obligatoires pour les jeunes gens et les jeunes filles de moins de 17 ans, employés dans le commerce ou l'industrie.

Un C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle), organisé pour 24 professions, sert de couronnement à ces études. L'examen a été subi par 24 candidats en 1923, 42 en 1931, 133 en 1941. Cette progression est significative...

« Ainsi, conclut Jean Ney, le département des Deux-Sèvres et la ville de Niort, possèdent un bloc d'enseignement technique en pleine prospérité et qui, malgré les difficultés de l'heure a pu maintenir ses effectifs. Il faut souhaiter que ces organisations puissent continuer à vivre car la France aura plus que jamais besoin de techniciens intelligents, auxquels nous nous efforcerons de donner le culte de la conscience professionnelle. »